

de son influence et de celle de ses collègues pour faire entamer les négociations en vue de résoudre les difficultés auxquelles font face les autorités municipales et provinciales? Ce sont les autorités municipales qui paraissent le plus durement frappées.

L'hon. M. Andras: Je crois que personne ne pourrait s'opposer à cette proposition. C'est une bonne suggestion. J'ajouterai que la Chambre nous rendrait service en faisant avancer l'étude du bill sur l'organisation du gouvernement, afin de régulariser tout au moins le cas de ce département d'État.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE—LA QUESTION DES OFFRES D'EMPLOI DANS LES JOURNAUX EUROPÉENS

M. Barry Mather (Surrey): J'aurais voulu adresser ma question au ministre du Travail ou au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, mais je ne vois ni l'un ni l'autre à la Chambre. Quelqu'un d'autre en face pourrait peut-être prendre la question comme préavis. Compte tenu du niveau élevé du chômage, surtout chez les jeunes, des instances ont-elles été présentées par la Colombie-Britannique, la fédération parents-maîtres de cette province notamment, demandant qu'on cesse de publier dans des journaux européens ce qu'on a appelé des annonces trompeuses quant aux occasions d'emploi au Canada jusqu'à ce que soit réduit le taux actuel fort élevé du chômage?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je regrette, mais j'ai pas entendu toute la question. Sauf erreur, ce n'est pas au tour des ministres à qui elle pourrait être adressée de répondre aux questions à la Chambre aujourd'hui. Je vais leur en faire part.

* * *

AIR CANADA

LE CAS DE ROLLS-ROYCE ET LA QUESTION DES AÉROBUS LOCKHEED

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports. Les récents événements relatifs à Rolls-Royce auront-ils des répercussions sur les avions Lockheed? Si oui, le ministre nous dirait-il s'il a pris des mesures pour protéger les intérêts d'Air Canada?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je me suis entretenu hier avec le président du Conseil d'administration d'Air Canada à ce sujet. Il n'est pas encore bien clair si l'initiative du gouvernement britannique va permettre à Rolls-Royce de continuer la fabrication de ce moteur. Nous suivons la

situation de près, surtout en ce qui concerne les rapports entre Rolls-Royce et Lockheed. Dès que j'aurai des renseignements à communiquer, je présenterai volontiers un rapport à la Chambre.

[Plus tard]

M. E. B. Osler (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question complémentaire. Eu égard au contrat de la compagnie Lockheed et aux difficultés que connaît la Rolls-Royce, le ministre des Transports peut-il donner à la Chambre l'assurance que la compagnie Air Canada étudiera de très près la possibilité d'acquérir ailleurs des moteurs de rechange puisque la Bristol Aerospace de Winnipeg détient un important contrat qui est crucial pour la situation de l'emploi dans cette entreprise?

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, il ne s'agit pas en réalité de substituer un moteur à un autre; la question est de savoir si la compagnie Lockheed pourra vraiment mener à bien ce programme en raison de l'interruption apparente de ses rapports avec la Rolls Royce. Néanmoins, si tout le projet était interrompu, il est probable que la compagnie Air Canada et d'autres compagnies aériennes chercheront à s'approvisionner ailleurs en appareils et en moteurs.

LES ENTRETIENS AVEC LE MINISTRE AU SUJET DES MISES À PIED

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Lors des entretiens du ministre avec Air Canada hier, a-t-on parlé de la question du chômage? Je sais qu'on a pris des mesures à ce sujet, mais a-t-on parlé de limiter les licenciements à Air Canada?

L'hon. M. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): J'ai déjà dit à la Chambre que j'informerai l'administration d'Air Canada que ces licenciements inquiétaient le gouvernement et le Parlement, ce que j'ai fait. Le président m'a dit qu'on discutait de cette question avec les syndicats. Je crois que c'est ainsi qu'il convient d'étudier cette question. Le président ne m'a rien dit d'autre.

* * *

LES PÉNITENCIERS

PRISON DE FEMMES DE KINGSTON—LE PROJET DE FERMETURE ET DE TRANSFERT DES DÉTENUES

M. David MacDonald (Egmont): Je désire poser une question au solliciteur général. Étant donné les vues exprimées par le rapport Ouimet et la recommandation de la commission d'enquête sur la situation des femmes voulant que la prison de femmes de Kingston devrait être fermée et ses détenues transférées dans des institutions provinciales, mais sous responsabilité fédérale, quelles